

**Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
(CDPENAF)**

**Avis sur l'étude préalable agricole
Projet d'extension du PAE des Jourdiès à SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY**

Vu l'étude préalable agricole réalisée par les bureaux d'études CITADIA et Even conseil, présentée à la préfète concernant le projet d'extension du PAE des Jourdiès à Saint-Pierre-en-Faucigny ;

Vu le rapport d'instruction de la DDT présenté en séance, le 19 mai 2025, aux membres de la CDPENAF ;

Vu les échanges intervenus lors de ladite séance ;

A l'issue du vote des membres, la CDPENAF émet un avis favorable à la majorité sur :

- l'analyse des effets du projet sur l'économie agricole, sous réserve des corrections des erreurs factuelles et mises à jour des données anciennes, notamment celles concernant les exploitants directement impactés ;
- le versement du montant de la compensation, acté à **750.000 €**, au fonds départemental de compensation collective, dans l'attente de la définition des mesures.

Une fois ces mesures identifiées, celles-ci seront communiquées à la CDPENAF et feront l'objet d'un avis complémentaire de la préfète de département.

Par ailleurs, afin de réduire l'impact sur la filière, il est demandé à la communauté de communes :

- de prévoir un phasage de l'aménagement, pour préserver l'activité agricole autant que possible et s'assurer que les besoins d'installations industrielles ne puissent être couverts par la densification des zones d'activité existantes ou la mobilisation de friches sur le territoire ;
- d'assurer le maintien des circulations agricoles en limite ouest du projet pour l'accès aux tenements impactés par le projet ;

- d'assurer une juste indemnisation d'éviction des quatre exploitations agricoles directement impactées.

De plus, le maître d'ouvrage (la communauté de communes du Pays rochois) sera tenu de fournir à la CDPENAF un bilan annuel des mesures mises en œuvre (montants financiers engagés, avancement des projets, délais, résultats obtenus...).

La préfète,



Emmanuelle DUBÉE

18 JUIN 2025